

Attribution d'actions de performance au Directeur général

Le Conseil d'Administration de Capgemini SE, sur recommandation du Comité des Rémunérations, a décidé durant sa séance du 27 octobre 2025 de procéder à une attribution d'un total de **1 597 000** actions de performance de la société Capgemini SE au profit de plus de 3 500 salariés et mandataires sociaux de ses entités françaises et étrangères.

Dans le respect de la politique de rémunération du Directeur général approuvée par l'Assemblée Générale du 7 mai 2025 (neuvième résolution), 30 000 actions de performance, soit 1,88 % du montant total attribué, ont été attribuées à M. Aiman Ezzat, Directeur général.

L'octroi définitif des actions au terme d'une période d'acquisition de trois ans est sujet à la réalisation des conditions de performance indiquées dans le Document d'Enregistrement Universel dans l'exposé de la résolution n°16, approuvée par les actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 7 mai 2025.

M. Ezzat sera tenu de conserver un pourcentage des actions définitivement acquises jusqu'au terme de son mandat, les actions définitivement acquises étant a minima incessibles pendant une période de conservation d'un an suivant la période d'acquisition.

* * * * *